



Conseils à l'intention des Canadiens en Arizona

Consulat général du Canada à Los Angeles

La plupart des Canadiens qui se rendent en Arizona font un voyage sécuritaire et enrichissant. Afin de profiter de votre séjour et d'éviter tout problème, nous vous invitons à suivre les recommandations suivantes.

- Consultez nos **Conseils et avertissements pour les États-Unis** à voyage.gc.ca/destinations/États-Unis pour obtenir les plus récentes mises à jour.
- Utilisez notre **service d'Inscription des Canadiens à l'étranger** au voyage.gc.ca/inscription pour que nous puissions communiquer avec vous et vous prêter assistance en cas d'urgence à l'étranger, par exemple lors d'une catastrophe naturelle ou de troubles civils, ou vous informer d'une urgence à la maison.
- **Ayez en votre possession un passeport canadien valide.** Le passeport est la seule pièce d'identité fiable et reconnue universellement. Les citoyens canadiens qui, pour leur retour au Canada, présentent un document autre qu'un passeport canadien, comme un certificat de citoyenneté canadienne, un acte de naissance, un permis de conduire provincial ou un passeport étranger, pourraient connaître des retards ou se voir refuser l'embarquement par leur transporteur.
- **Obtenez tous les visas ou permis nécessaires** si vous comptez vous marier, étudier, résider ou travailler aux États-Unis. Pour obtenir plus d'information sur les exigences en matière de documents, veuillez consulter le site Web des services américains de citoyenneté et d'immigration à uscis.gov (en anglais).
- **Vous devez faire remplacer votre passeport?** Le consulat général du Canada à Los Angeles peut vous offrir des services de passeport d'urgence dans certaines circonstances. Nous vous invitons à communiquer avec notre personnel consulaire pour obtenir de plus amples renseignements.
- **Vous voyagez avec des enfants?** Des documents supplémentaires peuvent être nécessaires si un enfant voyage à l'étranger seul, avec un parent ou tuteur, avec des amis ou membres de sa famille, ou avec un groupe. Pour plus d'information sur les enfants et les voyages, consultez la page voyage.gc.ca/enfant.
- **Vous partez pour un long séjour?** Les citoyens canadiens ne peuvent normalement séjourner aux États-Unis plus de six mois. La durée pendant laquelle vous êtes autorisé à séjourner aux États-Unis est déterminée par un agent américain lorsque vous entrez au pays. Assurez-vous de ne pas dépasser la durée de séjour permise.

- **Soyez conscient que si vous violez une loi américaine,** vous serez assujéti au système judiciaire américain. Les États-Unis ont une politique de « tolérance zéro » à l'égard de la possession de stupéfiants, qui est passible de lourdes peines, même pour des quantités minimes.
- **Êtes-vous prêt pour une catastrophe naturelle?** Des pluies torrentielles et des inondations peuvent se produire à tout moment. Les transports, les services publics, les soins d'urgence et les soins médicaux, de même que l'approvisionnement en nourriture, en carburant et en eau pourraient être perturbés. Consultez le site Web du réseau d'information sur les urgences de l'Arizona à ein.az.gov (en anglais seulement) pour obtenir de plus amples renseignements.
- **Avez-vous souscrit une assurance voyage?** Investissez dans la meilleure assurance voyage selon vos moyens avant de quitter le Canada pour éviter d'avoir à assumer des frais élevés d'annulation de voyage, d'hospitalisation ou d'évacuation médicale. Pour plus d'information, consultez voyage.gc.ca/assurance.
- **Inscrivez-vous à liencanada.com,** un réseau qui permet aux Canadiens de recevoir des mises à jour, d'échanger des nouvelles et des idées, et de découvrir ce qui se passe aux États-Unis en lien avec le Canada.

Pour obtenir des services consulaires en Arizona, dans le comté de Clark (Nevada), et dans le sud de la Californie, communiquez avec :

Le consulat général du Canada

550 rue South Hope, 9^e étage, Los Angeles CA

90071 États-Unis

Tél.: 213-346-2700

Courriel : lngls.consularservices@international.gc.ca

Web: www.losangeles.gc.ca

En cas d'urgence, vous pouvez aussi communiquer avec le Centre de surveillance et d'intervention d'urgence à Ottawa, ouvert en tout temps, par téléphone au +1 613 996 8885 (appels à frais virés acceptés) ou par courriel à l'adresse sos@international.gc.ca.



Twitter: @CGCanLA